

Relancer sans déraper

Les politiques actuellement menées pour lutter contre le chômage et l'inflation s'inspirent de deux conceptions opposées: l'une ne fait confiance qu'aux mécanismes de la concurrence libérée de la plupart de ses entraves, l'autre affirme la nécessité d'en corriger les effets par de constantes interventions de l'État.

La politique française actuelle, inspirée de cette seconde thèse, entend relancer l'investissement. Elle implique qu'on réduise des incertitudes paralysantes. Elle peut aussi utilement accroître le pouvoir d'achat des consommateurs et des entreprises dans la mesure où des capacités de production importantes sont inutilisées. Mais si les créations monétaires ne sont pas prudemment dosées, elles risquent d'accélérer la hausse des prix et de creuser le déficit de la balance des comptes. On ne peut desserrer cette contrainte extérieure qu'en accroissant, par une action de longue haleine, l'autonomie économique de la France et en persuadant les autres membres de la CEE de promouvoir des reprises simultanées de leur croissance économique.

Quoique l'on fasse, la rapidité des progrès techniques imposera des mutations rapides. Il importe d'obtenir l'adhésion des Français aux changements inéluctables.

Chômage, inflation, stagnation des productions sont actuellement les trois maux économiques majeurs des économies occidentales. Ils sont déjà anciens. Les deux premiers sont apparus sournoisement il y a une quinzaine d'années, alors que la production était encore en pleine croissance. Ils n'ont connu que de courtes rémissions, ici ou là, et ils ont empiré au point d'atteindre des taux alarmants. Quant aux produits nationaux, leur croissance, après avoir été d'une rapidité et d'une continuité sans précédent pendant plus d'un quart de siècle, s'est trouvée brusquement infléchie en 1974. Irrégulière depuis lors, elle a été presque nulle en 1980 et 1981, et parfois même négative.

Cela est plus qu'affligeant. Il est absurde que le nombre des chômeurs atteigne près de dix pour cent de la population active en

maints pays alors que tant de besoins demeurent insatisfaits dans le monde. Il est stupide que les découvertes scientifiques et les progrès techniques, dont le rythme s'accélère, ne soient pas pleinement utilisés pour accroître les biens disponibles. Il est néfaste qu'une course plus ou moins rapide, mais toujours insensée, entre les prix et les revenus transfère subrepticement et inconsidérément des richesses et fausse tous les calculs économiques prospectifs qui servent à décider de l'emploi des facteurs de production.

Les opinions publiques en sont bien conscientes. Tous les gouvernements voudraient mettre fin aux gaspillages et aux détresses qui en résultent. Mais quant aux remèdes à appliquer les controverses ne font que s'exacerber.

Les théories à l'œuvre

Les politiques économiques pratiquées ou proposées se réfèrent, plus explicitement que naguère, à la théorie économique. Cela doit satisfaire les citoyens qui souhaitent comprendre les raisons des actions gouvernementales dont leur sort dépend. Mais leur désarroi grandit lorsqu'ils constatent que deux théories s'opposent fondamentalement.

En schématisant, on peut dire que selon l'une d'elles, dont une application vigoureuse est tentée aux États-Unis et en Grande-Bretagne, deux remèdes sont nécessaires et suffisants. Le premier consiste à casser l'inflation par une politique monétaire délibérément et ostensiblement restrictive. Une hausse du niveau général des prix sera impossible si l'émission des quantités de monnaie nécessaires pour qu'on puisse acheter plus cher est refusée. De surcroît l'annonce et la poursuite obstinée de cette politique finiront par extirper des esprits et des comportements toute « anticipation inflationniste ». Le second remède est de supprimer certaines entraves légales ou syndicales, d'alléger certaines charges sociales ou fiscales pour rendre aux individus une liberté d'action et des espoirs de gains tels que tous ceux qui ont le goût, la volonté, la capacité de produire en travaillant dur et en prenant des risques créent des emplois par leurs initiatives et accroissent l'offre de biens sur les marchés. Ainsi ils réduiront le chômage, stabiliseront les prix et accroîtront les richesses, quitte à ce que des éclopés souffrent au bord de la route où passera le cortège de la prospérité. Cela

fait, le jeu des concurrences et les ajustements de prix qui en résulteront suffiront à maintenir en équilibre les offres et les demandes de marchandises, de services et de travail, sans qu'il soit besoin d'interventions administratives arbitraires, sinon pour empêcher que des monopoles de fait se constituent.

La théorie opposée soutient que ce libre fonctionnement des marchés n'est capable d'assurer à lui seul ni le développement des productions ni le plein emploi des hommes et qu'il engendre des injustices scandaleuses et d'insupportables souffrances. Elle ne conteste pas que les mécanismes économiques mis en mouvement par la concurrence et par le jeu des flux monétaires tendent le plus souvent à maintenir ou rétablir des équilibres souhaitables et à réaliser les conditions d'un progrès des productions. Mais les structures économiques et sociales sont telles que les prix et les quantités offertes et demandées résultent aussi de rapports de force entre partenaires qui cherchent à s'approprier la plus large part des produits. La concurrence écrase donc une multitude d'hommes. Dans certaines circonstances elle a aussi des effets économiques pervers, qui risquent, en se cumulant, d'entraîner l'ensemble du système économique en une spirale destructrice. Car si la production se contracte, les revenus distribués diminuent et le rendement des impôts s'en ressentant, l'État doit modérer ses dépenses, ce qui, en affaiblissant la demande, conduit à produire moins encore ; les banques craignant davantage l'insolvabilité de leurs clients réduisent les crédits consentis ; il se peut que le resserrement de l'activité soit sans limite spontanée. D'où l'idée que, non seulement pour protéger les faibles, mais aussi pour remédier au chômage et à l'inflation comme pour relancer les productions quand besoin est, de constantes interventions des pouvoirs publics sont nécessaires.

La politique française actuelle s'inspire manifestement, non sans de bonnes raisons, de cette seconde conception des réalités de notre temps.

Quelle chance a-t-elle de réussir ? Aucune réponse ne saurait être encore assurée dans la conjoncture présente. Mais on peut indiquer les quatre problèmes majeurs qu'elle doit résoudre et en diagnostiquer les principales difficultés. Il s'agit de relancer l'investissement, tout en luttant contre la hausse des prix ; de conquérir une plus grande autonomie économique vis-à-vis de l'extérieur, sans s'isoler pour autant ; d'obtenir de nos partenaires européens

qu'ils s'associent à cette politique ; de faire accepter par la société française les changements inéluctables.

Relancer l'investissement...

Que les entreprises investissent davantage, c'est-à-dire consacrent plus de ressources à l'acquisition de moyens de production, aurait deux résultats bénéfiques. Dans l'immédiat, ouvrir des débouchés à des branches industrielles dont la spécialité est de fournir des biens d'investissements serait leur permettre d'embaucher, de distribuer ainsi des revenus supplémentaires et, grâce aux profits qu'elles réaliseraient, d'investir elles-mêmes. A terme plus ou moins lointain ces investissements, à condition qu'ils soient convenablement choisis, augmenteraient utilement les capacités de produire et donc de satisfaire des besoins. En accroissant la productivité du travail, ils abaisseraient les coûts, ce qui est nécessaire à la fois pour contenter à meilleur compte les consommateurs et pour affronter victorieusement les concurrences étrangères.

Or actuellement, en France comme partout dans le monde, le volume des investissements fléchit ou demeure à un niveau insuffisant. Les causes en sont diverses. Eu égard aux capacités de production existantes ou aux stocks, la demande d'un grand nombre de biens est trop faible, non point faute de besoins réels, mais en raison d'un ralentissement d'activité qui réduit les revenus et s'aggrave lui-même en un cercle vicieux. De hauts taux d'intérêt, engendrés par les politiques monétaires qui veulent, à elles seules, combattre l'inflation, rendent trop lourdes les charges financières des investisseurs. Et trop d'incertitudes paralysent les chefs d'entreprises qui, pour bien décider, doivent considérer les cinq, dix ou vingt ans à venir, alors que les valeurs internes et externes des monnaies en lesquelles ils contractent sont imprévisibles, alors que les règles nationales et internationales du jeu économique sont contestées, ce qui jette un doute sur la possibilité de réaliser les profits nécessaires à la vie des entreprises, alors aussi que l'ouverture presque totale des frontières les met à la merci de concurrences étrangères brutales, alors enfin que les technologies se renouvellent et se périment plus vite que jamais.

... par une réduction des incertitudes ou leur acceptation...

Il est malaisé de réduire les incertitudes qui paralysent les investisseurs. Aucune autorité, si légitime soit-elle, ne peut vraiment se porter garante de l'avenir, même en son propre pays. À vrai dire, la vie économique a, de tout temps, souffert d'incertitudes. Le mal actuel vient de ce qu'elles sont excessives. On ne peut qu'essayer de les diminuer par des actions diverses. Non seulement rétablir une monnaie qui soit un bon étalon des valeurs dans le temps, mais fixer clairement pour les entreprises des règles sociales et fiscales durables, compatibles avec leur bon fonctionnement et avec la réalisation de profits suffisants par celles qui sont bien gérées ; afficher par un plan quelles sont les branches ou les produits que les pouvoirs publics entendent voir développer ; tenter d'obtenir des pays étrangers qu'ils coopèrent pour limiter, autant que faire se peut, les variations des cours des changes et des prix des matières premières et pour rendre la concurrence internationale plus respectueuse des structures économiques et sociales existantes ou souhaitées.

Quoique l'on fasse, il restera des domaines où l'ampleur des capitaux à mettre en œuvre et la longue durée des processus de recherche technologique et d'investissement incluent tant d'aléas que des épargnes privées répugneront toujours à s'y risquer. Seul l'État peut accepter de fournir les moyens de ces aventures industrielles, qui sont nécessaires à l'économie française pour demeurer parmi les plus avancées. Il est sain qu'il le fasse dans le cadre d'entreprises appartenant à la nation, recevant des missions bien définies, mais jouissant d'une grande liberté de gestion. L'État doit assumer les incertitudes qu'il ne peut réduire lorsque de grands intérêts nationaux sont en jeu.

... et par un dosage prudent des créations monétaires...

Parallèlement, pour que les entreprises aient des raisons d'investir il est logique d'accroître la demande de biens et d'alléger les charges financières des investissements. Que l'État procure des ressources aux agents économiques en distribuant des subventions ou des revenus par des budgets publics en déficit, ou en faisant accorder des crédits à faibles taux par les banques, il y a augmentation de la masse monétaire ou accélération de sa vitesse, même si

des emprunts publics ou privés dégèlent quelques encaisses thésaurisées. Si le système productif a d'assez grandes capacités de production inutilisées, comme c'est actuellement le cas, et s'il est capable d'y recourir aussitôt pour répondre aux demandes supplémentaires, cette politique n'aura pas d'effet inflationniste pour autant qu'elle contribuera, en abaissant les prix de revient unitaires, à modérer les hausses de prix. Mais pour que ce financement supplémentaire relance effectivement l'investissement, il faut qu'un nombre suffisant de chefs d'entreprises, ayant la perspective d'atteindre bientôt le plein emploi de leurs capacités existantes et rassurés sur l'avenir, décident d'investir davantage sans plus attendre. Encore faut-il que la création monétaire soit rigoureusement dosée eu égard aux capacités de production disponibles et que les bénéficiaires du pouvoir d'achat qu'elle engendre soient tels qu'ils l'utilisent principalement à des achats aux branches de production ayant ces capacités. Sinon on provoquera des hausses de prix et l'accroissement des importations fera buter la politique de relance sur un déséquilibre de la balance commerciale bientôt insupportable.

Jamais le laxisme monétaire ne facilite la tâche des investisseurs. Il serait bon pour eux de disposer d'une monnaie dont ils seraient assurés que le pouvoir d'achat demeurerait à peu près le même dans cinq, dix ans ou même vingt ans, comme c'était le cas au XIXe siècle et, à un moindre degré, entre 1950 et 1967. Ils seraient à même de mesurer mieux leurs risques, et ils se financeraient plus aisément, car les épargnes se placeraient volontiers à long terme. Le temps n'est plus où des esprits faux célébraient les mérites de monnaies fondantes pour soutenir l'activité économique.

Mais en matière monétaire, peut-être plus qu'en aucune autre, le simplisme est dangereux. Si l'on veut conserver, coûte que coûte, à une monnaie son pouvoir d'achat, il faut s'opposer à ce que ses quantités, sous ses diverses formes, augmentent davantage que le volume des transactions qu'elles ont à régler. Si des changements survenus dans les modes de règlement ou dans les comportements des agents économiques font que cette monnaie circule plus vite, ses quantités devraient être réduites proportionnellement. Sans doute, après une période de stabilité du niveau général des prix assez longue pour que les esprits s'y soient accoutumés et que les bilans des entreprises s'y soient adaptés, les autorités pourraient-

elles se comporter avec une telle rigueur sans compromettre la prospérité. Et cela seul suffirait à empêcher qu'un mouvement inflationniste ne démarre. Mais lorsque l'inflation est installée de longue date on ne pourrait le faire sans provoquer de grands dommages. Ce serait étrangler financièrement les entreprises par les taux prohibitifs d'intérêt que cela provoquerait provisoirement. En outre, si on réussissait à stabiliser brusquement les prix, on rendrait erronés, donc nocifs, tous les calculs économiques antérieurement faits dans l'attente de la poursuite de l'inflation. Pour utile qu'il soit de rétablir une monnaie dont le pouvoir d'achat demeure à peu près constant, on ne doit point l'entreprendre en usant de la seule arme monétaire.

Toute cure de désinflation est délicate à mener. La politique monétaire a pour rôle de modifier, par l'annonce d'une modération de la croissance monétaire, certains comportements collectifs, notamment lors des négociations salariales et de conforter par cette modération même d'autres mesures propres à réduire progressivement les pressions sociales de toutes sortes qui contribuent à la hausse des revenus et des prix nominaux. Contrairement à ce que l'on dit communément l'indexation obligatoire du capital et des intérêts des emprunts à long terme pourrait y aider, car les emprunteurs cesseraient de trouver avantage à la poursuite de hausses des prix toujours plus rapides et, les taux d'intérêt des emprunts indexés étant naturellement très bas, leur charge demeurerait supportable en cas d'arrêt de la hausse des prix, ou même de leur baisse.

Il est certes tentant de recourir à une fixation autoritaire des prix et des salaires pour ralentir leur course, puis l'arrêter. Mais l'économie moderne est si complexe, les ajustements quotidiennement nécessaires y sont si nombreux qu'aucune administration ne serait capable de gérer convenablement un tel système, bien vite sclérosant. Il aurait au surplus pour grave inconvénient de faire converger vers la puissance publique toutes les revendications et tous les mécontentements. Si ardue qu'elle soit, une autre voie est bien préférable, qui est d'expliquer et faire admettre les limites du possible et convaincre chacun de la vanité de satisfactions seulement nominales. Pour que les partenaires sociaux, se sentant responsables du bien commun, s'imposent les modérations nécessaires, il faut qu'ils aient l'espérance de faire ainsi progresser la

société, non seulement vers plus de richesse, mais vers plus de justice.

Une fois cette désintoxication opérée, les autorités monétaires devront consolider, par leur rigueur, de nouvelles habitudes, respectueuses de la réalité des choses, qui est que des progrès de productivité sont seuls à permettre une amélioration durable du niveau de vie moyen.

De nos jours le maintien de la valeur de la monnaie ne peut résulter que d'une subtile combinaison de techniques monétaires et d'un consensus social. Il serait irréaliste de dissocier l'économie du politique.

Conquérir une plus grande autonomie économique

Depuis 1970 environ la part des exportations de marchandises dans l'emploi du PNB ou des importations dans les ressources nationales a presque doublé, s'élevant à 20 %. Et si pour calculer cette part on ne prenait en compte que ce qui du PNB est, par sa nature, susceptible de donner lieu à un commerce international, on obtiendrait un chiffre de l'ordre de 35 %.

Ce pourcentage exprime l'extrême dépendance de l'extérieur où l'économie française se trouve. Les consommateurs bénéficient certes de cela, car ils ont ainsi à leur disposition des produits manufacturés plus variés, de moindre prix et parfois de meilleure qualité que si les producteurs français étaient leurs seuls fournisseurs. Un large usage de matières premières industrielles ou énergétiques importées est aussi d'une grande utilité ou commodité. Mais ce haut degré d'intégration de l'économie française au sein de l'économie mondiale a deux grands inconvénients.

L'un n'est que potentiel. En cas de guerre ou de révolution survenant dans quelque partie du monde d'où proviennent des approvisionnements devenus essentiels ou vers laquelle se sont établis des flux d'exportations importants, le fonctionnement de l'économie française risque de se trouver perturbé, au grand dam des consommateurs, qui seraient privés de certains biens, et des travailleurs lorsque des entreprises devraient fermer, faute de matières premières importées ou de débouchés extérieurs.

Il ne peut certes être question de renoncer à l'avantage d'importations utiles ou d'exportations bénéfiques, mais il importe de prendre la mesure des risques et de les réduire, au moins par une diversification des approvisionnements et des débouchés, au mieux par substitution de productions et de débouchés intérieurs chaque fois que cela est possible sans coût excessif.

L'autre inconvénient est actuel. Il est que la marge de manœuvre laissée à la politique économique est étroite. Dans une économie moins ouverte sur l'extérieur, une relance de la consommation ou de l'investissement aurait de grands effets multiplicateurs d'emploi et de revenu, parce que les fournisseurs étant principalement français, embaucheraient et passeraient des commandes à d'autres entreprises françaises, qui à leur tour... Par là même cette relance serait génératrice d'un accroissement de ressources budgétaires et d'une réduction de la charge des indemnités de chômage. Au contraire aujourd'hui une bonne part d'une telle relance bénéficie à l'étranger, ce qui réduit d'autant son effet sur l'emploi en France et grève dangereusement la balance des paiements.

Pour les mêmes raisons une modification de la législation sociale, telle qu'une réduction de la durée légale du travail ou l'allongement des congés payés, que les progrès techniques justifient, au lieu de conduire à un meilleur partage du travail, risque, en élevant, au moins momentanément, les coûts des entreprises, de favoriser leurs concurrents étrangers et d'accroître ainsi le chômage.

Si fâcheux que cela soit, il est évidemment hors de question de prétendre brusquement modifier nos structures productrices et nos courants commerciaux. Mais les politiques économiques doivent avoir des objectifs à long terme, en même temps que d'autres qui sont conjoncturels.

La France pour mieux maîtriser son économie, afin de la mettre au service d'une société meilleure, doit s'attacher à desserrer cette dépendance. Ce ne peut être en élevant des obstacles commerciaux à nos frontières nationales, ce que le traité instituant la Communauté Economique Européenne nous interdit et ce qui d'ailleurs serait néfaste, le marché que constituerait l'hexagone n'étant plus à l'échelle des techniques modernes. Ce doit donc être en recensant et comblant les insuffisances du système productif de la France qui la rendent tributaire de l'étranger dans des domaines où sa

défaillance n'est due ni à la pauvreté de ses ressources naturelles, ni à son climat, ni à une insuffisante qualité de ses hommes.

Cela implique que l'État stimule un grand effort de recherches technologiques et qu'il procure des garanties et des aides provisoires aux entreprises, privées ou nationales, qui s'adonneront à cette reconquête d'une partie de notre marché intérieur, alors que naguère il réservait ses encouragements les plus substantiels aux activités exportatrices. Celles-ci y gagneront d'ailleurs, en fin de compte, car une solide assise sur le marché intérieur est presque toujours nécessaire pour exporter.

Obtenir de nos partenaires européens qu'ils s'associent à une politique d'expansion

Puisque l'excessive dépendance de l'économie française ne pourra être quelque peu réduite que par une rénovation de ses structures productrices qui exigera du temps, force est actuellement de s'en accommoder ; mais en s'efforçant de ne pas être les spectateurs impuissants et les victimes de la dépression de l'économie mondiale, même si la politique des États-Unis demeure restrictive.

La Communauté économique européenne est en mesure de nous y aider si ses membres veulent bien reconnaître leurs intérêts communs. Plus de deux cent soixante millions d'habitants, pourvus pour la plupart de revenus relativement élevés, en font un marché comparable à celui des États-Unis. L'appareil productif y est assez complexe pour pouvoir satisfaire la plupart des demandes de biens industriels et agricoles. Si l'ensemble des pays membres, qui tous souffrent d'un taux élevé de chômage et d'une sous utilisation de leurs capacités de production décidaient de faire en sorte que les taux d'intérêt réel, c'est-à-dire l'écart entre le taux nominal d'intérêt et le taux de hausse des prix, soit d'environ 2 %, ils auraient une chance de déclencher de façon généralisée des effets cumulatifs de relance. Il n'y aurait pas de risque de forte hausse des prix tant que les coûts unitaires se trouveraient réduits par l'accroissement des quantités produites, à condition évidemment que la création monétaire demeure contrôlée et que les salariés acceptent, pour favoriser l'investissement et donc l'emploi, de ne pas revendiquer de hausses immédiates de leurs revenus réels. Les

exportations vers les pays membres se développant réciproquement, un certain équilibre se rétablirait dans le commerce intra-européen, suffisant pour que le mouvement puisse se poursuivre jusqu'à l'approche du plein emploi.

Sans doute objectera-t-on que si la baisse des taux d'intérêt les amenait sensiblement au-dessous de ceux des États-Unis, des capitaux flottants iraient se placer en dollars, faisant monter son cours. Ce serait certes un léger facteur de hausse des prix en Europe ; mais cela y seconderait la reprise de l'activité, en facilitant l'accroissement des parts de marché des exportations européennes.

La réussite d'une telle politique serait mieux assurée si nous pouvions persuader nos partenaires de revenir à la conception initiale du « marché commun ». Elle comportait, avec la libre circulation des marchandises entre les pays membres, le maintien d'un système de protection douanière, atténuée certes, mais très réelle vis-à-vis des pays tiers.

Depuis une dizaine d'années, sous la pression de nos partenaires et des idées « mondialistes », ce marché commun a tendu, sauf pour les produits agricoles, à se muer en une zone de libre échange. Les grandes difficultés qui en ont résulté, particulièrement dans certains secteurs, ont déjà conduit les autorités communautaires à prendre quelques mesures de protection en s'en excusant. Combien la relance européenne serait plus facile à mettre en œuvre si, de façon beaucoup plus générale et sans mauvaise conscience, la Communauté appliquait à son profit des mesures protectionnistes, au moins égales à celles que l'administration des États-Unis s'est depuis longtemps donné le droit de pratiquer quand elle le juge utile !

Faire accepter aux Français les changements nécessaires

Les difficultés économiques actuelles résultent pour une large part de la rapidité des mutations techniques et de leur diffusion à travers le monde qui ne laisse pas aux individus et aux institutions un temps suffisant pour s'y adapter convenablement. L'énergie nucléaire, les transports aériens à grandes capacités, l'informatique, la robotique et bien d'autres innovations transforment la nature des travaux, les conditions de concurrence et les mentalités des hommes. Nombreuses sont les tâches nouvelles qui exigent une

formation très particulière, ce qui rend aléatoire une bonne adéquation des capacités des travailleurs aux emplois offerts. C'est l'une des causes de ce paradoxe que dans le temps même où des chômeurs sont en grand nombre à la recherche d'un emploi, des chefs d'entreprises ne trouvent pas les travailleurs qu'il leur faudrait. Fréquente est la survenance de concurrences inattendues par la substitution d'un produit à un autre ou par l'arrivée sur le marché de producteurs, parfois lointains, bénéficiaires de nouvelles techniques.

L'attachement au métier pratiqué et au lieu habituel de vie n'est guère moindre qu'autrefois. Or les hommes, parce que plus instruits et recevant plus d'informations, notamment par la télévision, sont portés à discuter davantage de leur sort. On ne doit plus compter sur leur résignation.

Tout ce qui facilitera les changements permettra des adaptations plus rapides : formations accélérées avec l'attrait de promotions professionnelles ; amélioration des conditions de travail, spécialement lorsque les tâches sont monotones ou rebutantes ; aides aux reconversions sur place des usines en difficulté. Et une participation plus large des travailleurs aux décisions qui les concernent, afin qu'ils soient mieux à même d'en apprécier la nécessité, sera, à cet égard comme à d'autres, bienfaisante.

* *
*

Dans le faisceau des actions à mener, celles qui visent à modifier les structures productrices et les comportements sociaux ne peuvent avoir d'heureuses conséquences qu'à terme plus ou moins lointain. Il faut certes les engager, sans quoi jamais une croissance ne pourra être assurée, mais elles ne remédieront au chômage et à l'inflation que peu à peu. Il se peut même qu'elles aggravent ces maux dans l'immédiat, en perturbant certaines habitudes. Les mesures monétaires, fiscales et budgétaires, susceptibles au contraire d'agir rapidement, ont des effets aléatoires, parce que dépendants des circonstances du moment et des réactions des individus. Toute politique expansionniste, si justifiée qu'elle soit en elle-même, risque d'avoir des conséquences perverses tant que des mesures analogues ne seront pas simultanément prises par nos principaux partenaires commerciaux.

Relancer une économie sans dérapier, c'est-à-dire sans creuser un déficit excessif du commerce extérieur ni compromettre les résultats de la lutte contre l'inflation est une gageure. Pour tenir ce pari, l'État a besoin de trouver auprès de tous les agents de la vie économique une volonté de coopérer, par leurs efforts productifs, par leur respect des disciplines indispensables et par leur adhésion aux mobilités qu'exigent des mutations techniques rapides. Est-ce trop attendre de la clairvoyance et du civisme des Français ?

